

A.E.R. & PARTNERS

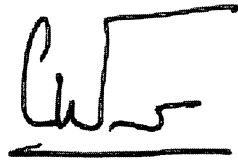
DECISION DU PRESIDENT

Monsieur Guillaume FENET, président de A.E.R. & PARTNERS, SAS au capital de 1 000 €, décide de transférer le siège social de la société, conformément aux dispositions de l'article 4 des statuts.

Le siège social de la société est fixé au 17, rue Henry Monnier 75009 PARIS, à compter du 6 Août 2025. Les statuts sont modifiés en conséquence.

A Paris, le 6 Août 2025

Le Président



**A.E.R. & PARTNERS
S.A.S. au Capital de 1 000 €
20, rue Jean-Baptiste Pigalle
75009 PARIS
R.C.S. PARIS 840 859 128**